



CEDRA - Conseil En Développement  
Réglementaire et Associatif  
25 avenue Jean Jaures  
93320 Les pavillons sous Bois  
06 46 88 31 72  
[contact@cedra-conseil.org](mailto:contact@cedra-conseil.org)

Association loi 1901 - n°RNA: W931015720  
Code APE:7022A n° SIRET: 824674006 00013  
N° de déclaration d'activité enregistrée  
11930744093 auprès du préfet région Ile de France

### **Programme de formation**

Intitulé de l'action de formation est : ----**Financement du milieu associatif**----

#### **Objectifs opérationnels**

Cette formation a pour nature de développer les compétences des salariés afin d'être plus performants pour:

- 1/ Connaître les différentes sources de financement public et privé
- 2/ Être en capacité d'identifier les financeurs potentiels en fonction de son projet
- 3/ Maîtriser les étapes de la recherche de financement
- 4/ Savoir réaliser une demande de subvention

#### **Durée**

3 Jours soit 14 heures

#### **Prérequis**

Aucun pré-requis nécessaire pour suivre la formation

#### **Compétences et aptitudes**

À l'issue de cette formation, vous aurez les compétences nécessaires pour développer un projet tels que:

- Savoir présenter les actions et orientations de l'association
- Savoir identifier les attentes des futurs partenaires
- Savoir faire des demandes de partenariat avec des financeurs

#### **Effectifs de cette formation**

Nombre de participants

- max 12 personnes

Public concerné

- tous les personnels en phase de gestion de projet

#### **Moyens & supports pédagogiques (matériel en présentiel et à distance)**

Supports pédagogiques utilisés :

- livret de formation, supports papiers en annexe imprimés, jouets pour jeux de rôle.

Moyens utilisés :

- Formation dynamique avec questions et échanges tout au long de la formation.
- Alternance entre supports théoriques et études de cas/exercices pratiques/ jeux de rôles/mises en situations.

#### **Moyens d'évaluations des connaissances**

- Evaluations par le/la stagiaire, sur l'appui d'outils d'évaluation « à chaud » à l'issue de la formation.
- Nous offrons à l'association un outil d'évaluation par le/la stagiaire dite « à froid ».
- Observation des participants par le formateur.
- QCM / Questionnaire .

#### **Encadrement de l'action de formation :**

Nombre total de formateur : 1

Formateur Ariel AMAR

#### **Titres, diplômes et attestations de compétence du formateur**

Ariel AMAR, Ancien Dirigeant dans une Fédération associative.

Ancien Dirigeant de fondation.

Expert auprès de différentes fondations dans le cadre de l'analyse des dossiers reçus.

Titulaire d'un DESS en Management et réorganisation d'entreprise.

----Financement du milieu associatif ----

**Les différentes sources de financement pour la structure associative (jour 1)**

L'autofinancement  
Les financements privés  
Les financements publics

**Réflexion sur la stratégie de financement (jour 2)**

Construire une démarche de recherche de financement :  
Bâtir une stratégie en fonction de son projet associatif et son objet social  
Créer et entretenir un partenariat durable avec un partenaire financier  
Mettre en place des outils d'évaluation et des indicateurs de résultats

**Réaliser une demande de subvention (jour 3)**

Accompagnement pas à pas dans la réalisation d'une demande  
Apprendre à présenter succinctement son association et son projet (constat, objectif, contenu, date, durée, lieu)  
Présenter le financement du projet  
Répondre à des appels d'offres